

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Ludivine Mairét		Date d'inspection Le 02 octobre 2026
Nom de l'établissement Garderie Les Chatounets		Numéro de permis 2019507
Adresse 6565 495 Route Sainte-Marie-de-Kent NB E4S 4Z6		Numéro de téléphone (506) 204-8909
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Renée LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Le personnel chargé de la délivrance des permis a effectué l'inspection de renouvellement de la garderie éducative en milieu familial. Le programme accueille actuellement un enfant de deux ans ainsi qu'un groupe d'enfants d'âge scolaire. Le groupe d'enfants d'âge scolaire n'a pas été observé au cours de la visite. À l'arrivée du personnel chargé de la délivrance des permis, l'exploitante a accueilli le personnel. Les dossiers du personnel et de l'enfant ont été vérifiés pendant que l'exploitante répondait adéquatement aux besoins de l'enfant lors du changement de couche. L'exploitante a ensuite demandé à l'enfant s'il souhaitait aller jouer à l'extérieur. Elle l'a aidé à se préparer, puis ils sont allés à l'extérieur. L'exploitante a permis à l'enfant de choisir les activités auxquelles il souhaitait participer. L'enfant a choisi de se balancer sur la balançoire, et l'exploitante l'a poussé. Ils ont ensuite fait une promenade pour vérifier si les vaches se trouvaient près des clôtures, ont visité le jardin, joué sur la structure de jeu et la glissade, et participé à des jeux imaginatifs dans une cuisine de jeu extérieure. L'environnement intérieur comprend du matériel adapté à l'âge des enfants, et des activités documentées sont affichées dans les différents espaces. L'environnement extérieur comprend un trampoline qui n'est toutefois pas accessible aux enfants. Seules des interventions positives auprès de l'enfant ont été observées durant l'inspection. Le personnel chargé de la délivrance des permis recommande le renouvellement du permis du programme.

original signé par
Renée LeBlanc

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 02 octobre 2026

Date

original signé par
Ludivine Mairet

Le 02 octobre 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"